## RAPPORT de la Concertation « Grand âge et Autonomie » (rapport Libault) – Mars 2019 Synthèse par l'AJG des 175 propositions :



### Axe 1: Un nouveau regard sur le grand âge

#### Promouvoir une société inclusive

- Sensibilisation (grand public/école) sur solidarité & vieillissement
- Sensibiliser aux fragilités dans les lieux d'accueil du public
- Lutter contre l'âgisme

#### Promouvoir / encourager solutions inclusives et innovantes en matière de

- Transport
- Logement
- Aménagement territoire / urbanisme
- Culture & vie associative
- Design d'objets du quotidien
- Numérique

### Axe 2: L'autonomie au cœur de la stratégie

Garantir le libre choix par une nouvelle offre d'accompagnement et de soin recentrée sur le domicile

- Réformes des modes de financements des SAAD et SSIAD → SPASAD
- / Accueil familial et adosser à établissement/service
- Résidences autonomies : Objectifs de constructions spécifiques / référencement
- Centres de ressources du Grand Âge → télémédecine
- Accueils temporaires / de jour / itinérants

### Axe 3: Améliorer les conditions de vie

✓ taux d'encadrement en EHPAD de 25 % d'ici 2024

Intégrer temps formation / coordination / évaluation & coopération dans financement des SPASAD

- Réduire recours temps partiel
- Evolution carrière : « cadre » qualité / responsable d'unité EHPAD

Méthodologie pour fixer des références indicatives de temps nécessaire pour chaque intervention humaine / durée minimale pour les interventions au domicile

Améliorer conditions de travail des professionnels (accueil des débutants, formation, innovations d'organisations, ...) & prévention des risques

- Revalorisation salariale dans les SAAD
- Adapter capacités de formation aux besoins
- Création filière commune domicile / établissement avec référentiel compétence (intégrant éthique et qualité) → développer ASG / IPA
- apprentissage/alternance/congés de formation et promotion des carrières

Plate-forme nationale des métiers

# Axe 4: Mieux accompagner

### Rénover les prestations

Maison des Aînés et des Aidants (Guichet Unique) / Services en ligne Versement direct du financement au prestataire, prestation « tout en un » par CESU Remplacer APA par « Prestation autonomie » avec 3 volets : aides humaines, techniques, répit/accueil temporaire

Evaluation → opposable pendant 1 an

Décaler âge entre PCH et APA

Location du matériel

Fusion tarif dépendance et soins en EHPAD

Bouclier Autonomie : si EHPAD > 4 ans en GIR 1-2 (amélioration reste à vivre) logement / réduction impôts par prestation autonomie en EHPAD sur condition ressources

Harmoniser Aide Sociale (reste à vivre augmenté, valoriser patrimoine dans le financement

Décloisonner : le parcours plutôt que le silo

Généraliser le PPS Rendre obligatoire système d'information partagé accessible Dispositif de soutien au parcours

Prévenir hospitalisation évitable et passage au SAU

- Mobilité des équipes expertes / numérique
- Admissions directes (CSG/SSR)

Renforcer le recours à l'expertise gériatrique / l'offre de gériatrie

Anticiper et préparer sorties

Présence d'aides domicile à l'hôpital pour faciliter RAD

Culture bienveillance (SPCD / contention)

Evaluer qualité des prises en charge : bonus/malus si réhospit à 30j ou SAU

### Axe 5: Risque National à part entière

Intégration du risque de perte d'autonomie dans les lois de financement de la Sécurité Sociale  $\rightarrow$  priorités et transformation politiques grand âge

- Nouveau Risque de Sécurité Sociale (lien missions CNSA)
- Equité territoriale
- Repérage innovations puis diffusion

Faciliter les échanges de données / fichiers nationaux

- « APA »
- Rapprochement systèmes d'informations (CNSA)

Observatoire économique de la prise en charge des personnes âgées

# Accélérer et encourager la recherche

• Sur le vieillissement / vieillesse / Fin de vie & interdisciplinarité

#### Remplacer CRDS en 2024

- Prioriser dans l'arbitrage annuel de l'ONDAM l'enveloppe de l'objectif général de dépenses personnes âgées
- Pas d'assurance privée obligatoire
- Favoriser le développement d'assurance privée facultative
- Mobiliser le patrimoine (viager / prêt viager hypothécaire)

Copilotage M2A par Conseil Départemental / ARS

• ± pour pilotage « médico-social »

### 10 propositions clés pour « passer de la gestion de la dépendance au soutien à l'autonomie » :

- 1. La création d'un guichet unique pour les personnes âgées dans chaque département, avec la mise en place des **Maisons des aînés et des aidants**
- 2. Un plan national pour les métiers du grand âge pour lancer une mobilisation large, dans la durée, en faveur de **l'attractivité des métiers du grand âge** et d'une meilleure structuration de la filière
- 3. Un soutien financier de 550 millions d'euros pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile, afin d'améliorer le service rendu à la personne âgée et de revaloriser les salaires des professionnels
- 4. Une hausse de 25 % du taux d'encadrement en EHPAD d'ici 2024 par rapport à 2015, soit 80 000 postes supplémentaires en proximité de la personne âgée, pour une dépense supplémentaire de 1,2 milliard d'euros
- 5. Un plan de **rénovation des locaux de 3 milliards d'euros sur 10 ans** pour les EHPAD et les résidences autonomie
- 6. Améliorer la qualité de l'accompagnement et amorcer une restructuration de l'offre, en y consacrant 300 millions d'euros par an, vers **une plus forte intégration entre domicile et établissement**, pour des EHPAD plus ouverts sur leur territoire
- 7. Une **baisse du reste à charge mensuel de 300 €** en établissement pour les personnes modestes gagnant entre 1000 et 1600 € par mois
- 8. Une mobilisation nationale pour la **prévention de la perte d'autonomie**, avec la sensibilisation de l'ensemble des professionnels et la mise en place de rendez-vous de prévention pour les publics fragiles
- 9. **L'indemnisation du congé de proche aidant** et la négociation obligatoire dans les branches professionnelles pour mieux concilier sa vie professionnelle avec le rôle de proche aidant
- 10. La mobilisation renforcée du service civique et, demain, du service national universel, pour **rompre l'isolement des personnes âgées** et favoriser les liens intergénérationnels

Le texte intégral du rapport peut être consulté sur :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\_grand\_age\_autonomie.pdf

Pour l'AJG, Le bureau Mai 2019



Association des Jeunes Gériatres

www.assojeunesgeriatres.fr

Président	Vice-Présidente	Secrétaire	Trésorier
Matthieu PICCOLI	Nathalie JOMARD	Fanny DURIG	Guillaume DUCHER